



Zoom sur l'Allemagne

Environ 13 % des 82 millions d'Allemands souffrent de perte auditive. Deux tiers des malentendants sont âgés de 60 à 80 ans, sachant que seulement 20 % de la population a plus de 65 ans.

FOCUS



devaient prendre en charge une partie des frais. Pour les piles, 1991 avait vu la fin de leur remboursement. Mais en 1999 un accord conclu entre l'assurance-maladie allemande (Allgemeine Örtliche Krankenkasse) et le syndicat des audioprothésistes (Bundesinnung der Hörgeräte Akustiker, BIA) a abouti à un forfait de 370 DM (188 euros) pour six ans. Le montant du forfait est passé à 195 euros en 2008, réparations comprises.

En 2008, l'Allemagne comptait environ 4 200 points de vente d'audioprothèse, dont un tiers étaient des corners dans des magasins d'optique. Pour de nombreux opticiens, cela représente une part lucrative de leur activité. Parmi les dix chaînes optiques les plus importantes, seules les enseignes Fielmann, Abele et Aktiv Optik ont des départements d'audioprothèse soit une centaine de points de vente au total. À noter que la chaîne Pearle possède une filiale en audioprothèse, Hörgut, de 130 centres. Fielmann, leader dans le marché de l'optique, a annoncé en 2007 un projet de 50 à 150 millions d'euros pour l'audioprothèse estimant pouvoir vendre 60 000 aides auditives par an à ses propres

En vingt ans, les équipements, le mode de fourniture et de remboursement ont passablement évolué, comme dans tous les pays européens. Le parcours de soin habituel passe par l'ORL qui délivre une prescription. L'audioprothésiste fournit l'aide auditive. Comme en France, chaque centre doit disposer d'un audioprothésiste diplômé et d'une cabine audiométrique. Chaque patient se voit remettre un devis comparatif avec trois appareils différents, ce qui aurait favorisé le développement du marché des contours. Ces derniers représentent maintenant 55 % du marché. Alors que près de 5 % des aides

auditives étaient vendues par des ORL, cette vente a été interdite en 2009. Le marché des intras s'est érodé, depuis 2000, alors qu'il a représenté jusqu'à 26 % du marché.

En 1989, les assureurs se sont accordés sur un forfait de remboursement allant de 875 à 1 000 Deutschemarks (DM), soit 446 à 511 euros. Selon l'assurance-maladie, le remboursement variait, en 2008, de 390 à 410 euros pour un appareil d'un prix moyen de 1 000 euros, avec une remise de 20 % pour la deuxième oreille. Et 195 euros pour le service après vente qui couvre la réparation des appareils de base. Pour les aides auditives plus sophistiquées les malentendants

AUDIONOVA PREND 75 % DU CAPITAL DE L'ALLEMAND GEERS

Audionova International, filiale du groupe hollandais Hal, et les actionnaires de la chaîne allemande Geers, également implantée notamment en Pologne, Russie, et Hongrie ont conclu un accord de reprise de 75 % du capital de Geers. Les deux réseaux de centres d'audioprothèse ne feront plus qu'un sous l'enseigne unique de Geers pour un chiffre d'affaires estimé à 130 millions d'euros pour un total de 580 laboratoires sous la direction de Christian Geers.





UNE FORMATION FONDÉE SUR L'APPRENTISSAGE

En Allemagne, la formation se fait à travers l'apprentissage et une formation théorique à la Landesberufsschule de Lübeck pendant trois ans. En 2009, 437 étudiants ont participé à l'examen final. Après environ trois ans d'expérience, il est alors possible au jeune audioprothésiste, payé en 1800 et 2200 euros mensuel, de participer à la formation de "maître". Cette formation peut se faire à plein-temps, également à la Landesberufsschule de Lübeck sur une durée de onze mois ou se dérouler dans un institut universitaire de technologie pendant trois ans à temps partiel à Lübeck, Oldenburg et Aalen. Le maître-audioprothésiste peut alors gérer un centre ou ouvrir le sien.

clients en lunetterie. À ce jour, il y a 39 points de vente "Fielmann" qui proposent des aides auditives. Parmi les autres 8 000 magasins d'optique allemands, 1 310 possèdent un département d'audioprothèse. ■

MARK MACKENZIE
MARK@SWV4U.COM
TRADUCTION : BÉATRICE BALDASSINI

CHIFFRES CLÉS (2008)

Nombre de centres d'audioprothèse et de corners chez les opticiens environ : **4 200**

Nombre d'aides auditives par an : **750 000**

Chiffre d'affaires, (SAV compris) : **1 milliard €**

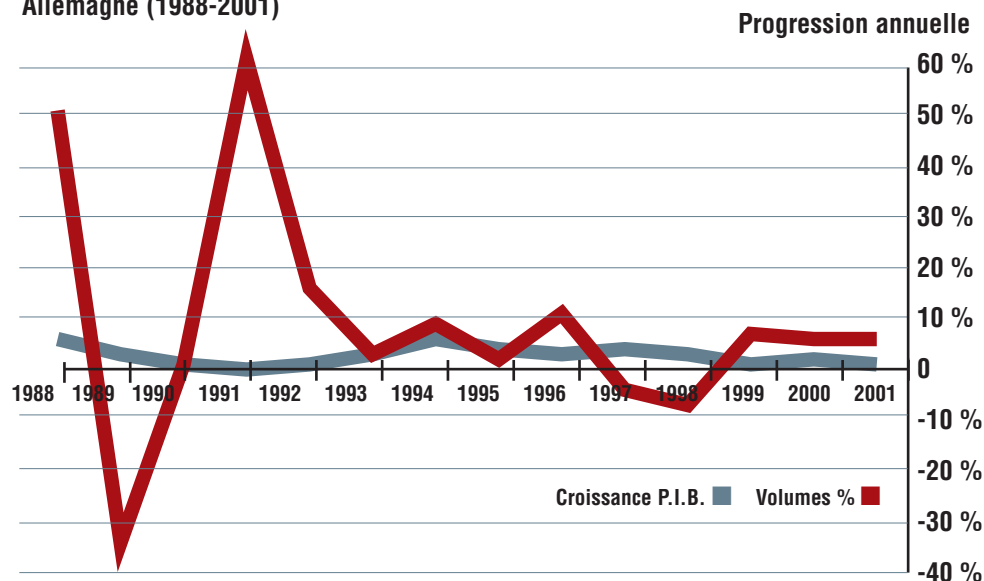
Soutien des Caisses Assurances Maladie : **450 Mio €/an**

Prix moyen par unité vendue : **1000 €**

Chiffre d'affaire moyen par point de vente :
240 000 €/an

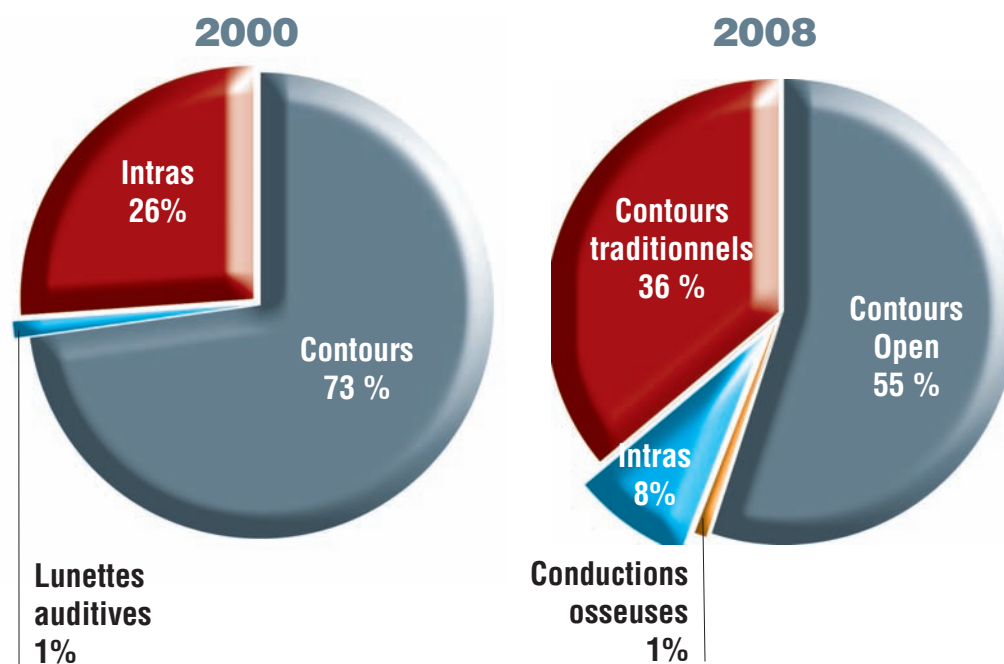
Nombre d'unités vendues en moyenne par point de vente par an : **180**

Allemagne (1988-2001)



Source : Eurostat/Fachverband Electronic Components and Systems, Syndicat des fabricants d'appareils électroniques.

LE MARCHÉ ALLEMAND DES AIDES AUDITIVES EN 2000 ET EN 2008 (EN VOLUMES)*



Source : Fördergemeinschaft Gutes Hören, Association pour une bonne audition, équivalent allemand de la Journée nationale de l'audition.

Il n'existe pas de corrélation entre la croissance du marché de l'audioprothèse et la croissance générale (lire graphique) mais cette croissance est liée au progrès technique ou au niveau du remboursement.

Ainsi l'anticipation d'une nouvelle politique de remboursement à la baisse en 1989 a provoqué une hausse des ventes en 1988. L'augmentation de 55 % de 1991 est probablement due à l'introduction des aides analogiques. L'augmentation de 8 % en 1996 est due à l'introduction des appareils numériques.

* 750 000 aides auditives vendues en 2008 (lire ci-contre)

